

RAPPORT DE LA MAIRESSE SUR LES FAITS SAILLANTS

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Désirant assurer une grande transparence de l'administration municipale et conformément aux nouvelles dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal, j'ai le plaisir de vous présenter les faits saillants du rapport financier 2023, ainsi que le rapport de l'auditeur indépendant.

Les états financiers au 31 décembre 2023 ont été déposés à la séance extraordinaire du conseil municipal du 16 mai 2024.

Nancy Lehoux, mairesse

RAPPORT DE L'AUDITEUR EXTERNE

Les états financiers ont été audités par la firme Raymond Chabot Grant Thornton en date du 16 mai 2024. Dans le cadre de cet audit, l'auditeur a, conformément à la Loi, établi les états financiers de la Municipalité de St-Sylvestre. Ce rapport concerne l'administration municipale.

À la suite de la réalisation de son mandat, la firme Raymond Chabot Grant Thornton, dans le rapport l'auditeur indépendant, est d'avis que «les états financiers donnent, dans tous les aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de St-Sylvestre, au 31 décembre 2023, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public».

LE RAPPORT FINANCIER

Les états financiers au 31 décembre 2023 nous indiquent que les revenus de fonctionnement ont été de 3 111 205\$ pour cet exercice financier. Les différentes charges de la Municipalité (dépenses) ont totalisé 2 385 363\$ excluant l'amortissement.

La hausse des revenus s'explique entre autres par une augmentation du nombre d'immeubles taxables, par la hausse des taux d'intérêts sur nos liquidités ainsi que la vente de terrains. La diminution de nos dépenses projetées quant à elle s'explique par le report de gros travaux de voirie sur certaines de nos routes parce que nous n'avons pas reçu les subventions souhaitées. Ces travaux sont donc reportés jusqu'au moment où nos demandes de subventions seront approuvées.

En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales (amortissement, financement à long terme, remboursement de la dette, affectation, etc.) les états financiers indiquent que la Municipalité a réalisé en 2023 un surplus de fonctionnement à des fins fiscales de l'exercice de 810 867\$.